



République Française

Accusé de réception en préfecture
091-219103769-20240507-14-AR
Date de télétransmission : 07/05/2024
Date de réception préfecture : 07/05/2024

Mairie de Marolles-en-Hurepoix

Département
de l'Essonne

Arrondissement
de Palaiseau

Canton de
Brétigny-sur-Orge

DECISION DU MAIRE N°14/2024

Objet : Signature de modifications aux marchés de travaux relatifs de déconstruction, de l'extension et du réaménagement du Centre de Loisirs

Le Maire de la Commune de Marolles-en-Hurepoix,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération n° 4 du Conseil Municipal en date du 28 mai 2020 aux termes de laquelle le Conseil Municipal a délégué au Maire, pour la durée de son mandat, les pouvoirs lui permettant de régler les affaires énumérées aux articles L2122-22 et L2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le code de la commande publique et notamment les articles L2123-1 et R2123-1,

VU les marchés de travaux n°2022 06 relatifs à la déconstruction, à l'extension et le réaménagement du Centre de Loisirs, et leurs notifications :

		Titulaires	Montant HT
1	Démolition/VRD/Enveloppe du bâtiment	DUBOCQ	392 154
2	Isolation/cloisonnements/revêtements/menuiseries/finitions intérieures	ACORUS	454 235.59
3	Menuiseries extérieures/occultations/protections/métallerie	DH RENOVATION	67 500
4	Chauffage	BETTA GENIE CLIMATIQUE	49 437.75
5	Plomberie/sanitaires	ACORUS	37 426.43
6	Ventilation/conditionnement d'air	BETTA GENIE CLIMATIQUE	59 928.26
7	Electricité CFO-CFA	ETEL	61 099.92

dont le montant total de cette opération s'élève à 1 121 781.95 € HT soit 1 346 138.34 € TTC.

CONSIDERANT

QUE la réalisation de travaux supplémentaires était nécessaire en cours de chantier pour achever les travaux du Centre de Loisirs,

QUE des modifications aux marchés des travaux ont été notifiées comme suit :

Lot 1 « Démolition/VRD/Enveloppe du bâtiment » Société DUBOCQ

Montant initial du marché : 392 154 € HT

Montant de l'avenant n°1 : 23 522.95 € HT

Montant du marché après avenant n°1 : 415 676.95 € HT

Accusé de réception en préfecture
091-219103769-20240507-14-AR
Date de télétransmission : 07/05/2024
Date de réception préfecture : 07/05/2024

Lot 2 « Isolation/cloisonnements/revêtements/menuiseries/finitions intérieures » Société ACORUS

Montant initial du marché : 454 235.59 € HT

Montant de l'avenant n°1 : - 385.41 € HT

Montant du marché après avenant n°1 : 453 850.18 € HT

Lot 3 « Menuiseries extérieures/occultations/protections/métallerie » Société DH RENOVATION

Montant initial du marché : 67 500 € HT

Montant de l'avenant n°1 : 3 506.24 € HT

Montant de l'avenant n°2 : 1 503.75 € HT

Montant du marché après avenant n°2 : 72 509.99 € HT

Lot 4 « Chauffage » Société BETTA GENIE CLIMATIQUE

Montant initial du marché : 49 437.75 € HT

Montant de l'avenant n°1 : 4 511.12 € HT

Montant de l'avenant n°2 : - 960.75 € HT

Montant du marché après avenant n°2 : 52 988.12 € HT

Lot 5 « Plomberie/sanitaires » Société ACORUS

Montant initial du marché : 37 426.43 € HT

Montant de l'avenant n°1 : 6 198.02 € HT

Montant du marché après avenant n°1 : 43 624.45 € HT

Lot 7 « Electricité CFO-CFA » Société ETEL

Montant initial du marché : 61 099.92 € HT

Montant de l'avenant n°1 : 15 989.99 € HT

Montant de l'avenant n°2 : 8 548.64 € HT

Montant de l'avenant n°3 : 5 129.59 € HT

Montant du marché après l'avenant n°3 : 90 768.14 € HT

DECIDE

Article 1 : de signer les modifications aux marchés de travaux n°2022 06 relatifs à la déconstruction, à l'extension et le réaménagement du Centre de Loisirs comme suit :

Lot 1 « Démolition/VRD/Enveloppe du bâtiment » Société DUBOCQ

Montant initial du marché : 392 154 € HT

Montant de l'avenant n°1 : 23 522.95 € HT

Montant du marché après avenant n°1 : 415 676.95 € HT

Lot 2 « Isolation/cloisonnements/revêtements/menuiseries/finitions intérieures » Société ACORUS

Montant initial du marché : 454 235.59 € HT

Montant de l'avenant n°1 : - 385.41 € HT

Montant du marché après avenant n°1 : 453 850.18 € HT

Lot 3 « Menuiseries extérieures/occultations/protections/métallerie » Société DH RENOVATION

Montant initial du marché : 67 500 € HT

Montant de l'avenant n°1 : 3 506.24 € HT

Montant de l'avenant n°2 : 1 503.75 € HT

Montant du marché après avenant n°2 : 72 509.99 € HT

Lot 4 « Chauffage » Société BETTA GENIE CLIMATIQUE

Montant initial du marché : 49 437.75 € HT

Montant de l'avenant n°1 : 4 511.12 € HT

Montant de l'avenant n°2 : - 960.75 € HT

Montant du marché après avenant n°2 : 52 988.12 € HT

Lot 5 « Plomberie/sanitaires » Société ACORUS
Montant initial du marché : 37 426.43 € HT
Montant de l'avenant n°1 : 6 198.02 € HT
Montant du marché après avenant n°1 : 43 624.45 € HT

Lot 7 «Electricité CFO-CFA » Société ETEL
Montant initial du marché : 61 099.92 € HT
Montant de l'avenant n°1 : 15 989.99 € HT
Montant de l'avenant n°2 : 8 548.64 € HT
Montant de l'avenant n°3 : 5 129.59 € HT
Montant du marché après l'avenant n°3 : 90 768.14 € HT

et que le montant total de cette opération s'élève à présent à 1 189 346.10 € HT soit 1 427 215.32 € TTC.

L'ensemble des marchés de travaux pour cette opération subit une augmentation de 6 % par rapport aux marchés initiaux.

Article 2 : d'informer le Conseil Municipal de cette décision à sa prochaine séance,

Article 3 : que la présente décision sera publiée sur le site internet de la commune et télétransmise à Monsieur le Sous-Préfet.

Fait à Marolles-en-Hurepoix, le 15/04/2024

Le Maire,

Georges JOUBERT



Accusé de réception en préfecture
091-219103769-20240507-14-AR
Date de télétransmission : 07/05/2024
Date de réception préfecture : 07/05/2024

